COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 09/06/2022

|  |  |
| --- | --- |
| **Participants** | Béatrice PRITZY, Claude DESCOURVIERES, Marie-Odile GARNIER, Pascal GARNIER, Maxime GIRARD, Jean Michel GUIGNARD, Robert GUYOT, David LETONDAL, Laurie MAUGAIN, Mikael NICOLAS, Cédric BRAGARD, Bruno DESCOURVIERES, Christophe REGNIER. |
| **Absent(s)** | Philippe GROS (excusé) |

Secrétaire de séance : Maxime GIRARD Auditeur : Néant

* ***Approbation du compte rendu du conseil municipal du 03/05/2022***

Le compte rendu du conseil du 3 mai 2022 est approuvé à l’unanimité.

* ***Urbanisme***

CU déposé par Fabrice et Annie Maugain, en vue de construire une maison parcelle Z0 116 (887m²) et une maison parcelle ZO 117 (831m²).

DP déposée par la copropriété Faget : 15 et 15 Bis Grande Rue pour ravalement de façade et installation d’une pompe à chaleur encastrée.

* ***Modification statuts CCA800***

La Préfecture, ayant demandé des modifications quant aux statuts de la CCA 800, ceux-ci ont été revus et réécrits de façon plus claire et plus précise.

Après lecture des nouveaux statuts, ceux-ci sont votés à l’unanimité.

Ces derniers sont disponibles sur le site internet de la commune de Chapelle d’Huin et sur le site de la CCA 800.

* ***Extension réseau électrique-Rue de Pontarlier***

Le Maire rappelle que si une extension du réseau électrique est supérieure à 100 mètres, une partie des travaux est à la charge de la commune (art L332-15 du 14 mai 2009). Au vu du plan présenté, Rue de Pontarlier, le conseil Municipal souhaite rencontrer sur le terrain Mr Romain TISSERAND du SYDED pour étudier la possibilité de réduire la longueur de l’extension afin de diminuer le montant de ces travaux estimés à 19 750 €.

* ***Opération d’ordre budgétaire-Assainissement***

Les charges de fonctionnement de la station de la Bouvière étant supérieures au montant budgétisé, il est nécessaire d’effectuer une décision modificative budgétaire.

Le compte 61523 sera diminué de 2654.53 € et le compte 658 sera augmenté de la même somme.

Voté à l’unanimité.

* ***Subvention Associations Locales***

À la suite des demandes de subventions reçues en Mairie par le Président des associations locales, il est accordé 400 € :

* Au Cri du kangourou ;
* L’école buissonnière ;
* L’école primaire de Chapelle d’Huin ;
* Le comité des fêtes ;
* La boule Chapeline.

Votées à l’unanimité.

A l’avenir le compte administratif de chaque association devra être présenté en Mairie.

La demande de l’ASECS (Association de Sauvegarde des Eglises de Chapelle et du Souillot) a été refusée du fait que les travaux de restauration des églises sont pris en charge par la commune.

* ***Périscolaire***

La mise en place d’un périscolaire pour l’école de Chapelle d’Huin est étudiée avec l’association des Francas du Doubs. Une réunion d’information a eu lieu le jeudi 2 juin 2022 en présence de 12 parents, et de Maryna DORNIER et Stéphanie DIAS, déléguées locales des Francas. Cette opération étant réalisable pour la rentrée de septembre Le Maire soumet ce projet au vote à bulletin secret.

Résultat du vote : 9 Pour et 4 Contre.

* ***Questions diverses***
* Fête de la Saint Claude samedi 11 juin au Souillot, apéritif offert par la commune.
* Demande en Commune pour la rénovation de la plaque au cimetière de Félix Faget militaire décédé en 1910. Coût 523 € HT. Le Souvenir Français prend en charge 20%. Les conseillers municipaux votent par 7 voix Contre une participation communale (2 Pour et 4 sans opinion).
* Fête de la musique le 21 juin de 18H à 23H sur la place devant la petite salle.
* Elections législatives : dimanches 12 et 19 juin de 8H à 18H.
* Demande du GAEC Maire du Pré au Sire pour passer une conduite d’eau sous la route communale au niveau de la Renardière-Planche Piroulet. Le CM donne son accord à condition de remettre la voie traversée en bon état.

La séance est levée à 23H10.